



Association « LES AMIS DU MUSÉE PAYSAN D'ÉMILE »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

8 février 2020 - Salle des Fêtes à SIMORRE

Compte-rendu de séance

Le 8 février 2020 à 14 heures 45, à la Salle des Fêtes de SIMORRE, s'est réunie l'assemblée générale de l'association « Les Amis du Musée Paysan d'Emile », dont le siège est situé : rue La Bourdette à SIMORRE (32420).

L'association créée en 2002 a été déclarée le 02/01/2002 à la préfecture d'AUCH et publiée au JO du 23/02/2020, puis a été enregistrée sous le n° W312001435. Elle a été reconnue d'Intérêt Général et éligible au Mécénat le 19 mars 2013. Elle est membre, depuis 2016, du Réseau des Sites et Musées du GERS dont le siège est situé à la Conservation Départementale du Patrimoine et des Musées du GERS, Abbaye de FLARAN à Valence-sur-Baïse (32310).

Présidence et secrétariat de séance : Nicole CASTEX a assuré la présidence de la séance en tant que présidente de l'association ; Thérèse BOURDONCLE a été désignée comme secrétaire de séance.

Rapporteurs : Nicole CASTEX, Jocelyne AMBLARD, Thérèse BOURDONCLE, Francis CHABROL, Charles CAVASIN, Eliane SAINT-JEAN, Denise OLLIVIER, Marc GIANETTI, Michèle TAJAN.

Scrutateurs : Viviane FAGEDET et Maurice PERES

Les documents suivants ont été adressés ou mis à disposition des membres de l'association, à savoir : convocation à l'assemblée générale adressée quinze jours au moins avant la date de l'assemblée générale à tous les adhérents.

Total des présents ou représentés : La feuille de présence, dûment signée, a permis de constater la présence ou la représentation des membres : sur 126 adhérents à jour de leur cotisation 2019, nous avons décompté 91 participants, soit 45 adhérents présents et 46 personnes représentées (pouvoirs).

Le quorum est par suite atteint. Les membres peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

A 14 h 45, Nicole CASTEX présidente de l'association déclare l'assemblée générale 2020 ouverte et accueille les participants en les remerciant pour leur présence.

Elle remercie particulièrement M LAFFONT, notre maire, ainsi que les autres élus présents aujourd'hui et autres personnalités : Mr COT, Conseiller Départemental, Mr HUE, Directeur et conservateur du Réseau des Sites et Musées du GERS, Mr SERIN, Vice-président de la 3CAG, Commission « Développement économique et



Aménagement du territoire », M ANGELÉ, vice-président de la 3CAG, Commission « Tourisme-Internet » et nouveau président de l'Office de Tourisme Coteaux Arrats-Gimone, Marine BREMBILLA, directrice de l'Office de Tourisme Coteaux Arrats-Gimone.

Elle remercie également les représentants de toutes les associations de SIMORRE (PATRIMOINE ET CULTURE, COMITE DES FETES, PECHE, CAMINAÏRES, VTT, SAINTES, AMAGE, ASTADROLE, etc.).

Elle précise que ne peuvent assister à notre assemblée et sont excusés : M MARTIN, Président du CONSEIL DÉPARTEMENTALE, représentée par M COT, Mme ADDA, notre Conseillère Régionale, Mme RIBES, Conseillère départementale, M PEREIRA, Directeur du C D T destination GERS, M DUFFAUT, président de la CC COTEAUX ARRATS GIMONE, M BOUCHERIE, Pays Portes de Gascogne, Mmes ou MM les Présidents des OFFICES DE TOURISME du Secteur.

Avant de passer à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle, la présidente souhaite mettre l'accent sur quelques points par ces mots :

« Depuis le mois d'octobre, nous vivons la 11^{ème} année à Simorre. 11 ans que le Musée Paysan d'Emile vit et se développe à Simorre. J'en profite pour remercier M. le Maire et son Conseil municipal pour leur soutien indéfectible pendant toutes ces années et particulièrement en 2019 avec leur engagement dans la réalisation d'une étude de faisabilité qui ouvre des pistes pour réaliser un projet global touristico-culturel dans le village avec intégration et modernisation du musée.

Nous remercions aussi les élus communautaires, départementaux et régionaux de notre territoire, la Conservation du Patrimoine du GERS et le PETR Pays Portes de Gascogne pour l'intérêt constant qu'ils nous portent et qui ont suivi avec attention les travaux de l'étude de faisabilité.

2020 est encore une année particulière pour le musée puisque, ouvert depuis le 1^{er} juin 1990, il fêtera ses 30 ans de vie ! Cet anniversaire sera organisé au musée le 29 mai prochain. Une invitation vous sera adressée mais vous pouvez d'ores et déjà noter la date sur votre agenda.

Après une reconnaissance touristique dès les premières années, il est entré dans le Réseau des sites et Musées du Gers par décision du Département en date du 26 juin 2015 (convention signée officiellement en mars 2016).

Depuis cette nouvelle marche franchie, nous travaillons avec le soutien de Mr HUE, Conservateur Départemental du Patrimoine. L'objectif est de garantir la pérennité et la protection de la collection, d'adapter le musée aux attentes des publics d'aujourd'hui et de demain, de façon à favoriser la découverte de la vie des générations précédentes dans les fermes de notre territoire tout en reliant cette démarche au vécu du présent et aux interrogations du futur. Tous les travaux qui nous ont occupés ces 4 dernières années pour la réalisation du PSC, Programme Scientifique et Culturel, étaient guidés par tout cela.

Je remercie tous les bénévoles qui se sont attelés avec assiduité à cette tâche à chaque stade de réflexion et j'adresse un remerciement particulier au « noyau » Thérèse, Francis et Denise pour l'important travail effectué pour mettre en forme le document du PSC (toujours en lien avec Mr Hue bien sûr) et pour monter les dossiers qui se sont avérés nécessaires.

Mais quels que soient les projets pour le futur, nous devons continuer à faire fonctionner au mieux le Musée tel qu'il est, dans les locaux actuels, le faire progresser et continuer de mettre en œuvre des projets pour le garder bien vivant et dynamique.



Les bénévoles assurent toutes les tâches nécessaires pour cela. Les talents divers de chacun se complètent et s'imbriquent. Le musée fonctionne et garde sa vitalité grâce à leur implication très importante. Je les remercie tous ici pour le temps et l'énergie qu'ils donnent pour que le musée et l'association se développent.

Avant de commencer la lecture du rapport d'activité, je vous propose de rendre hommage à nos adhérents décédés en 2019 :

- Anna LANASPEZE d'ESPAON décédée le 8 avril 2019 à l'âge de 86 ans : adhérente depuis 2004, elle faisait partie du premier carré des bénévoles qui a permis la continuation du musée sans interruption après le décès du fondateur.
- Suzanne OLIVIER de SIMORRE, décédée le 17 juillet 2019 à l'âge de 78 ans : adhérente et bénévole depuis l'arrivée du musée à Simorre en 2009.
- Alice CARTIER de CASTELNAU BARBARENS, décédée le 22 juillet 2019 à l'âge de 94 ans : adhérente et bénévole depuis 2004. »

Puis une minute de silence est observée.

Lecture est ensuite donnée de l'ordre du jour inclus en ces termes dans la lettre adressée aux membres de l'association :

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ
VIE ASSOCIATIVE en 2019
FREQUENTATION 2019, ANIMATIONS et MANIFESTATIONS 2019
2. PROGRAMME 2020
3. PSC (suite et fin)
4. ÉTUDE DE FAISABILITÉ (information)
5. DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CA (renouvellement partiel)
6. RAPPORT FINANCIER 2019 : COMPTE DE RESULTATS 2019, BILAN 2019
7. BUDGET PRÉVISIONNEL 2020, TARIFS 2020, COTISATIONS 2021
8. QUESTIONS DIVERSES

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ

Rapporteurs : Nicole CASTEX, Eliane SAINT JEAN, Jocelyne AMBLARD

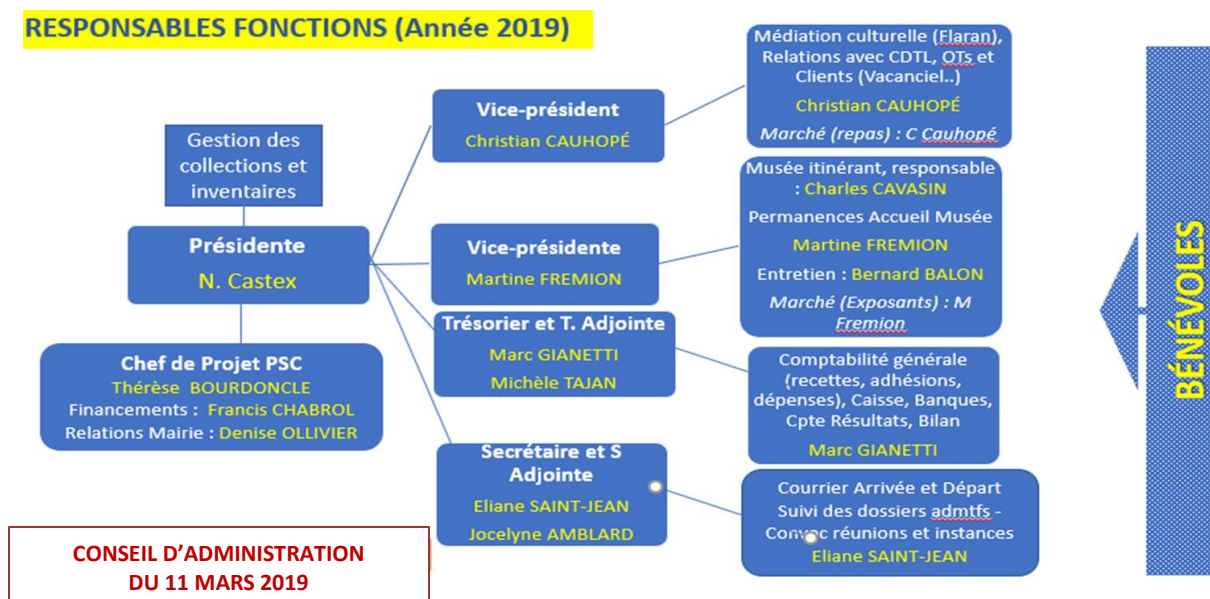
A. LA VIE ASSOCIATIVE en 2019

Nicole CASTEX indique que l'association regroupe 126 adhérents en 2019, dont une cinquantaine de bénévoles qui font marcher le musée toute l'année.

Nous avons organisé 3 réunions destinées aux guides et actifs (11/03, 22/06, 28/09). Comme l'an passé, nous avons accueilli des jeunes : une stagiaire du 17/06 au 12/07 du Lycée d'Auch et un volontaire en Service Civique du 14/06 au 31/08.

Les instances ont permis de prendre les décisions utiles toute l'année : décisions stratégiques lors de l'AG 2019 et des 5 séances du Conseil d'Administration alors que la gestion courante et le suivi des projets étaient assurés par le Bureau qui s'est réuni une fois par mois.

D'ailleurs en son sein, le Bureau a, au-delà des responsabilités statutaires définies des responsables par fonction :



Eliane SAINT-JEAN précise que Le travail sur les collections mobilise environ 8 personnes qui mettent à jour des fiches, numérotent des pièces (objets, documents, etc.), calculent la volumétrie des objets et assurent la gestion des dons d'objets.

L'entretien des installations et du parc, le ménage général des locaux et l'entretien des objets exposés doivent être assurés régulièrement.

On note une amélioration visuelle de l'extérieur, côté rue : la porte vitrée a été repeinte, des panneaux « musée » et « vélos de pays » (PETR Pays Portes de Gascogne) ont amélioré le visuel côté rue, au bénéfice du musée.

L'accueil des 1172 visiteurs individuels et en groupes est assuré par une vingtaine de bénévoles en 2019, ce qui représente une présence de 200 jours / an. 15 groupes ont été accueillis en 2020 dont 2 groupes d'enfants et 13 groupes d'adultes.

Enfin l'équipe opérationnelle de projet PSC a animé un groupe de travail PSC et travaillé avec le CA pour mener à bien le travail sur le Projet Scientifique et Culturel et participer activement aux travaux d'engagement et de suivi de l'étude de faisabilité engagée par la Mairie (mise à disposition par convention).

La présidente conclut la présentation en soulignant que la vie de l'association et du musée est multiple. Les savoir-faire sont diversifiés. Notre travail représente environ 3 ETP (équivalent temps plein) aujourd'hui assurés par une trentaine de membres actifs, vivement remerciés.

Elle rappelle que le musée ne fonctionne que grâce à tous. Elle se félicite de l'implication et de l'état d'esprit positif de chacun et des moments de convivialité partagés tous ensemble, particulièrement le voyage des bénévoles qui a eu lieu en octobre dernier.

Nous devons en 2020 conforter le nombre d'actifs et nous organiser pour maintenir une bonne dynamique et un accueil personnalisé au profit de nos visiteurs.

Elle appelle chaque adhérent à donner un peu de son temps sur l'une ou l'autre des fonctions et donne rendez-vous à tous aux dates suivantes :

- 14 mars 2020 : réunion de lancement de la saison à 14 h 30 au musée (bénévoles)
- 29 mai 2020 : fête des « 30 ans du musée »
- 27 juin 2020 : pique-nique des bénévoles
- En sept/octobre : « repas-rencontre » des bénévoles (date à fixer ultérieurement)
- 3 octobre 2020 : voyage pour tous les adhérents (Programme en cours d'élaboration)

B. LA FRÉQUENTATION DU MUSÉE

Rapporteur : Jocelyne AMBLARD

MOIS	NOMBRE DE VISITEURS	ORIGINE		VISITEURS "INDIVIDUELS"					VISITEURS "GROUPES"		
		France	Étranger	Tarif adulte	Tarif réduit adulte	Tarif enfant	Gratuits enfants	Autres gratuits	Adulte	Enfants scolaires	Gratuits
J	6	6							6		
F	3	3		3							
M	134	134		4					130		
A	72	71	1	59	3	2	8				
M	123	122	1	59	0	2	6	38		18	
J	104	90	14	49	2	1			52	0	
J	143	126	17	87	5	6	14	4		23	4
A	269	264	5	197	0	19	6	3	44		
S	211	196	15	64	19	0	0	38	65		25
O	70	65	5	21		2	1		46		
N	22	22		16					6		
D	15	15		14		1					
	1172	1114	58	573	29	33	35	83	349	41	29
TOTAL	Visiteurs	1172		Visiteurs "individuels"				753	Visiteurs groupes	419	

L'attractivité reste locale :

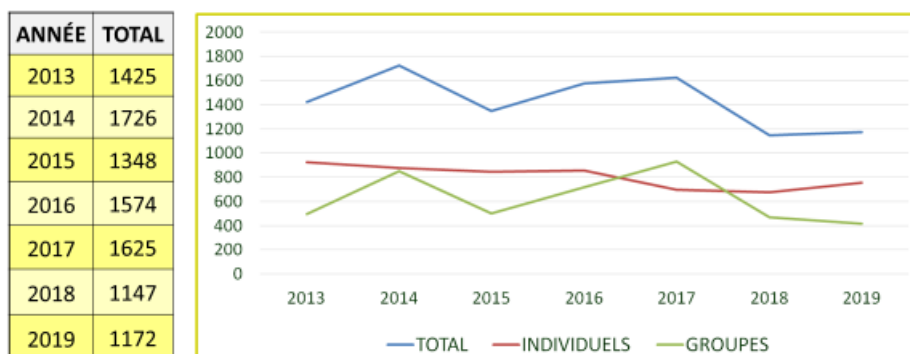
- 95 % des visiteurs (876) viennent de 8 départements : Gers (360), Haute Garonne (302), Hautes Pyrénées (84), Ariège (12), Hérault (16), Bouches du Rhône (44), Drôme (28), Charentes-Maritimes (16), Nord (14)
- 5% (58 sur 1172) des visiteurs viennent de l'étranger, particulièrement de Belgique, Allemagne et Angleterre

64% de nos visiteurs viennent individuellement, 36% venant en groupe.

Les enfants représentent 9 % des visiteurs.

La saison a tendance à s'élargir de Mars à Octobre

Sur la période 2013 à 2019, l'évolution de la fréquentation montre un fléchissement ces deux dernières années, malgré une légère reprise cette année, évolution due essentiellement à la conjoncture connue des petits musées, à la baisse d'accueil des groupes et à une attractivité qui reste locale :



Elle se dit convaincue que les enjeux pour 2020, restent de bâtir une offre simorroise « village / abbatale / musée » et de faciliter l'accueil sur place des visiteurs. Elle propose l'ouverture d'un projet sur ce sujet avec la Commune, l'OT et bien sûr, le musée.

Elle propose de s'ouvrir davantage aux jeunes publics et familles en reprenant la définition d'un programme de « médiation culturelle » adapté (Projet au sein du Réseau des Musées 32 avec le Service de Médiation Culturelle à FLARAN).

C. LE MUSÉE ITINERANT DE GASCOGNE

Rapporteur : Charles CAVASIN

En 2019, nous avons organisé 20 interventions. Charles CAVASIN précise l'organisation de ces déplacements qui demandent une préparation particulière et souligne l'intérêt à faire sortir le musée et aller vers des publics différents. Il détaille les prestations assurées :

- 5 interventions en TAP à Simorre (50 enfants en moyenne),
- 3 interventions en maisons de retraite (2 à Auch 32 – thème « Le linge », EPAHD de Simorre 32),
- 12 manifestations (2 fois à Simorre 32, L'Isle-en-Dodon 31, Barran 32, Montesquiou 32, 2 fois à Lombez 32, Villeneuve de Rivière 31, Seissan 32, Auterrive 31, Duran 32, Monferran-Plavès 32)

Il rappelle qu'une contribution est demandée aux demandeurs afin de couvrir les frais.

D. LES ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS DU MUSÉE EN 2019

Rapporteur : Nicole CASTEX

- Du 1er avril 2019 au 30 novembre 2019 : une exposition annuelle : « La table en fête » dont une partie consacrée aux « Assiettes parlantes »
- Samedi 18 mai 2019 : La nuit des Musées -15ème édition - dans 3000 musées (30 pays européens).
A SIMORRE, organisation d'un « Joc d'escapada » (« Escape Game ») : 56 visiteurs jeunes découvraient le musée pour la 1ère fois...
- Les 22 et 23 juin 2019 : Journées du patrimoine des pays et des moulins.
Sur le thème : « Naturellement durable » afin de faire reconnaître le patrimoine culturel mais aussi naturel comme moteur et levier du développement durable.
A SIMORRE, une exposition « Les oiseaux du monde » et « les machines à vapeur ».



- Le jeudi 25 juillet 2019, une après-midi récréative : « Le chapiteau animé » avec une animation autour du « Tressage de panouilles du maïs », lecture de contes. 18 participants.
- Le 9 août 2019 : Marché Gourmand et Artisanal :
Un rendez-vous attendu qui s'est tenu cette année sur 3 lieux distincts, en raison d'un temps pluvieux : sous la halle (20 exposants), à la Salle des Fêtes (126 repas), au Musée, animation « Machines à vapeur ».
- Les 21 et 22 septembre 2019 : Journées Européennes du patrimoine :
Sur le thème « Arts et divertissement » : 95 visiteurs.
Animation : une vidéo conférence sur « L'art de la table dans la peinture du Moyen Age au 19ème siècle », animée par M. T. Caille, conservateur honoraire des Musées de France.

2. PROGRAMME 2020

Rapporteur : Jocelyne AMBLARD

Jocelyne AMBLARD précise au préalable, que les plages et horaires d'ouverture resteront les mêmes en 2020 et que durant les périodes de fermeture, tout au long de l'année, peuvent être organisées sur rendez-vous, des visites individuelles et de groupes et des animations pour le Musée Itinérant (écoles, maisons de retraite, médiathèques, etc.). Pour chaque groupe ou manifestation, les modalités et tarifs sont définis par convention.

Elle présente ensuite le programme 2020 :

- Exposition de la saison 2020 : « Au Café d'Émile »
- 4 avril 2020 : ouverture de la saison 2020. A 15 heures : animation avec la chorale de Pavie
- 16 mai 2020 : Nuit des Musées à partir de 20h30 « Jòc d'Escapada » - Entrée gratuite.
- 27 et 28 juin 2020 : Journées du Patrimoine des Pays et des Moulins, sur le thème 2020 « L'arbre, vie et usages »
- 2 août 2020 : Marché gourmand et artisanal
- 18, 19 et 20 septembre 2020 : Journées Européennes du Patrimoine : diaporama et/ou conférence selon le thème

Nicole CASTEX rappelle que la vie du musée dépend aussi de la communication mise en place. En 2019, le musée s'est appuyé sur les vecteurs de communications suivants :

- Informations associatives et culturelles :
Conservation Départementale du Patrimoine et des Musées : informations et programme des musées Gers : « <http://www.patrimoine-musees-gers.fr/> »
FACEBOOK : <https://www.facebook.com/MUSEESIMORRE/>
SITE INTERNET : <https://www.museepaysan.fr/>
LA LIEUSE, bulletin d'information sur la vie associative
- Supports d'information touristiques :
CDTL : Passeport privilège, Petit d'Artagnan
Office de Tourisme CAG : Site internet et Livret des événements de l'été de notre secteur
Dépliant PATOUGAS (« Patrimoine et Tourisme en Gascogne »)
Le Routard « Pays Portes de Gascogne », Le Routard « Midi Toulousain »



– Presse - Journaux locaux :

La Dépêche, Le Petit Journal, Le journal du Gers, La Gazette de Simorre
Radio Coteaux et Radio País

France 3 Occitanie qui a consacré 2 émissions en Gascon au musée (18 mai, 1 mn 30 au Journal Régional et 26 mai, 6mn 30 à l'émission Vivre al País)

Elle ajoute que les actions susceptibles de faire de la publicité pour le musée devront être maintenues et développées en 2020, notamment en s'appuyant sur la Conservation du patrimoine (Médiation Culturelle), de la presse et les partenaires du tourisme.

3. Le Projet Scientifique et Culturel (suite et fin)

Rapporteur : Thérèse BOURDONCLE

Elle rappelle à tous que le PSC est une démarche collective menée au sein de l'association pour construire un projet répondant à nos attentes et aux préconisations données par le Conservateur du Patrimoine, et que parallèlement, la Commune a engagé et conduit une Etude de Faisabilité qui elle aussi, arrive à son terme.

Elle présente les résultats obtenus en 2019 :

☞ Le PSC arrive à son terme :

– Le CONCEPT MUSÉAL voté en AG 2019, a été complété par des Fiches Actions (« muséo-fiches ») ; seul reste à terminer en 2020 un travail de volumétrie des objets, actuellement en cours (Nicole CASTEX).

– L'ensemble de ce travail a constitué le Cahier des Charges (Spécifications Fonctionnelles) de l'association qui a été le point d'entrée de l'Etude de Faisabilité, puisque repris intégralement dans le cahier des charges de la Commune.

– En 2020, Thérèse BOURDONCLE propose de produire avec Francis CHABROL le Dossier Final du PSC qui sera composé ainsi :

1. « PSC – L'Etat des lieux et Orientations » (Phase 1)
2. « PSC - Le Projet du Musée » (Phase 2 /le concept-muséal et plan d'action)
3. « Annexes » (documents de référence : délibérations, documents « preuves », budgets, etc.

L'ensemble du dossier sera soumis pour validation finale à la Conservation du Patrimoine (M HUE), après présentation en Conseil d'Administration. Un exemplaire sera remis à la Commune.

☞ La démarche associative qu'elle a eu plaisir à conduire et animer ces dernières années au sein de l'association, a aussi bien été articulée avec la démarche communale :

– Par convention votée en CA du 11/03/2019, une équipe projet opérationnelle (T BOURDONCLE et F CHABROL, en lien avec N CASTEX et D. OLLIVIER, maire-adjoint) a été mise à la disposition de la Commune par l'Association en vue de lui apporter une assistance de type Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

– L'association a participé étroitement aux Comités de Pilotage organisés par la Commune au travers des représentants invités (N CASTEX, T BOURDONCLE, F CHABROL, C CAUHOPE, M FREMION) et de M HUE, Conservateur du Patrimoine et des Musées du GERS.

☞ L'Etude de Faisabilité : la participation de l'Association aux diverses étapes de l'étude :

– En Mars – Avril 2019 : consultation pour choisir un prestataire (Cabinet ESPITALIE)

– De mai 2019 à février 2020, l'étude elle-même s'est déroulée avec des objectifs précis :



- Pérenniser et moderniser le musée, le positionner au regard du centre-ville et de l'abbatiale,
 - L'associer à d'autres projets/ acteurs locaux à visée touristique et culturelle
 - Définir un projet global afin de développer un écosystème touristique bien dimensionné et de qualité
 - L'évaluer d'un point de vue architectural, technique et financier.
- CA du 10/05/2019 : rencontre avec les consultants Marc Espitalié et Gaëlle Duchêne : présentation de l'étude, échanges avec les administrateurs et membres du groupe PSC sur le déroulement et les objectifs de l'étude, et surtout sur les attentes du musée, ses atouts, ses perspectives, ses besoins, etc.
 - 14/05/2019 : M le Maire fait une information publique sur le démarrage de l'étude.
 - COPIL n° 1 le 2 juillet 2019 : Etat des lieux / forces et faiblesses, orientations
Une information a été faite en CA le 25 juillet 2019, suivie d'échanges sur les phases 1, 2 et 3
 - COPIL n° 2 le 6 décembre 2019 : Proposition de trois scénarii de valorisation globale, positionnement du musée et de développement touristique et culturel.
CA du 11 janvier 2020 : information, puis échanges
 - COPIL n° 3 le 30 janvier 2020 : définition détaillée du scénario retenu et proposition d'un RAPPORT FINAL (Le projet, ses objectifs et contenus / Le programme d'aménagement / Le fonctionnement / Conclusion)
En cours : mise au point du rapport final en considération des discussions et décisions du COPIL 3

4. Étude de faisabilité (Information)

Rapporteurs : Thérèse BOURDONCLE, Francis CHABROL et Denise OLLIVIER

Avec l'autorisation de M le Maire, une présentation des conclusions de l'étude est faite en séance.

Thérèse BOURDONCLE commence en présentant les divers enjeux pour le musée, ciblés par les consultants :

1. Faire évoluer le positionnement du musée en se plaçant du côté des publics :
Placer les jeunes publics au cœur du projet, offrir des expériences à vivre, développer la transmission par un travail de médiation, favoriser les liens intergénérationnels
2. Répondre aux préoccupations sociétales actuelles :
S'inscrire dans les enjeux du 21^{ème} siècle, établir des passerelles entre le passé et le présent, apprendre des pratiques du monde paysan du 19^{ème} et 20^{ème}, aborder les préoccupations actuelles...

Ces sujets sont d'une brûlante actualité et le musée peut devenir une formidable source d'inspiration pour habiter le territoire différemment. Ce positionnement distinguera clairement le musée de Simorre et l'ancrera au sein d'un village et d'un territoire déjà fortement investis sur ces sujets.

Cela ferait écho aux autres activités du territoire, dans un cadre culturel à fort potentiel, et aux préoccupations quotidiennes des jeunes générations, tout en honorant la mémoire de son créateur et en favorisant la transmission des témoignages qu'il a su conserver.

C'est pourquoi le projet retenu est double :

- Le musée modernisé, qui garde son rôle de conservation et de transmission (cf. PSC)
- Les espaces partagés, de type « tiers lieux », qui incarnent l'extension du musée sur le monde contemporain.



Il suppose un changement important à conduire, mais de nombreux atouts doivent permettre d'y parvenir :

- Une association très active
- Un réseau d'acteurs dense et fortement investi dans les sujets liés à la vie dans l'espace rural
- De nombreuses thématiques très actuelles qui entrent en résonance avec le musée (l'énergie, l'agriculture, l'alimentation, la cuisine, l'outil, la mode et l'habillement, etc.)
- Des réserves foncières communales importantes, sur le site du projet
- Un positionnement communal (label CITTA-SLOW), en adéquation avec le propos
- Une marque départementale, TERRA GERS, qui pousse les valeurs d'un tourisme éco-responsable en lien avec le territoire

Le projet de musée sera placé au cœur d'un réseau d'acteurs en prise directe avec le territoire et sera structuré autour des thématiques du territoire.

Le projet s'inscrit dans un nouveau concept : la création d'un pôle culturel et touristique consacré à la vie dans le monde rural d'hier et aujourd'hui, comprenant :

- ☞ Des espaces dédiés : Un espace de muséographie avec exposition permanente et temporaire, un espace « Accueil + boutique + médiation territoire », des espaces administratifs : réserve, stockage, bureaux/locaux réservés au personnel
- ☞ Des Espaces mutualisés : L'accueil et la boutique, Des équipements techniques : sanitaires, office, stationnements voiture, bus et vélos
- ☞ Des espaces partagés : Espaces extérieurs (Pique-nique, Espace de médiation extérieure), Espaces d'activités et d'animation (Ateliers, Expositions temporaires, Réunions, Séminaires, Conférences)

Ce pôle sera structuré autour de quatre dimensions :

- ☞ Le musée : l'offre culturelle, la vie rurale d'hier et d'aujourd'hui (Conservation du patrimoine, valorisation, diffusion)
- ☞ Les espaces de créativité partagés : la traduction contemporaine des thèmes du musée, l'actualité, l'innovation (Création, brassage, événementiel)
- ☞ L'office de tourisme : la rotule susceptible d'accueillir, distribuer et coordonner (Accueil, vente, mise en tourisme, promotion, coordination)
- ☞ Le village de Simorre et le territoire : le village "Citta Slow" à découvrir, le patrimoine, et pour le Territoire Arrats Gimone : les parcours, les visites de sites, les loisirs, Terra Gers (Découverte, animation, événementiel, restauration, hébergement)

Comme tout espace partagé, l'objectif est de générer des partenariats, de l'innovation et du développement. Ces 4 éléments sont portés par des personnes de mondes différents (agricole, culturel et artistiques) et formeront un ensemble ouvert sur le territoire qui générera des activités commerciales sur tout le territoire.

Le programme d'aménagement prévu consiste donc à positionner ce pôle culturel et touristique dans les espaces et bâtiment qui jouxtent le musée actuel, articulés avec le village et l'abbatiale, facilitant l'accès des véhicules et des visiteurs :

- ☞ Le musée dans un bâtiment neuf
- ☞ Les espaces partagés et ateliers dans le hangar réhabilité
Les deux accessibles par un hall dédié à l'accueil des visiteurs, boutique et sanitaires
- ☞ Les espaces extérieurs comprenant le parc, les cheminements pour les piétons et le parking



Francis CHABROL poursuit en expliquant que ce sont ces grands principes du projet (circulation plus fluide des visiteurs dans Simorre, espaces en articulation sur les bâtiments du musée et du hangar et l'extérieur) qui ont permis un découpage des opérations d'investissement, afin de les rendre réalisables en une seule opération ou par tranches successives, en 3 points :

- ☞ Le musée de 450 m² pour un montant de 1 191 K€ HT
 - ☞ Espaces extérieurs de 5015 m² pour un montant de 289 k€ HT
 - ☞ Le hangar de 440 m² pour un montant de 182 k€ HT
- Soit un montant total de 1 662 k€ HT

Au sein de ce pôle culturel et touristique, chaque partie aura un principe de fonctionnement différent :

- Le musée, établissement centré sur la conservation et la diffusion obéissant aux règles de fonctionnement d'un musée du Réseau Départemental (musées de France)
- L'office de tourisme, outil de promotion et de développement touristique du territoire, ou tout autre organisme dépendant de la collectivité, fonctionnant dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens.
- Les ateliers, espaces de créativité et d'exposition, espace communal, fonctionnant selon ses propres règles, en lien avec le monde associatif et les acteurs culturels de la commune

Nous sommes dans le cadre d'un complexe touristique et culturel qui inclut un musée :

- Ce qui fait l'originalité du musée, c'est son inclusion dans un ensemble consacré à la fois au tourisme, aux arts, à la culture et aux enjeux de société actuels en milieu rural.
- Ce pôle d'innovation s'appuie sur les enseignements de la vie dans les campagnes au début du XX^{ème} siècle, pour en faire des vecteurs de création domestique et artistique.

L'organisation qui sera articulée autour de l'Office de Tourisme, ou tout autre organisme dépendant de la collectivité, sera différente suivant les partenaires et nécessitera une convention qui déterminera la structure de gestion commune et les modalités de fonctionnement.

Ce pôle devra offrir une gamme significative de prestations (Visites de Simorre, de l'Abbatiale et du musée, activités encadrées, boutique, expositions temporaires, locations d'espaces, manifestations, etc.), en recherchant une cohérence entre les initiatives portées par les acteurs culturels, touristiques et économiques.

Ce pôle devra en conséquence, mettre en place un fonctionnement et une communication adaptés.

Le montage juridique dépendra directement de la maîtrise d'ouvrage, des partenaires identifiés et du mode de gouvernance permettant l'association des partenaires aux prises de décision relatives au fonctionnement des lieux. Le statut des collections pour la partie muséale fera l'objet d'un transfert sous forme de convention, en accord avec le Réseau des Musées du GERS,

Les coûts de fonctionnement, basés sur une fréquentation basse (5000 visiteurs/an), sont de **159 k€/an**. Les recettes sont estimées à 54 k€/an avec une organisation de 3,1 Equivalent Temps Plein.

Des pistes sont à rechercher pour tendre vers un équilibre d'exploitation (mutualisation de personnel, espace de vie sociale à exploiter, mécénat, etc.). Ce projet ne pourra être porté par la commune de Simorre seule. Il faudra une approche intercommunale à minima.

Le projet de modernisation du Musée Paysan d'Emile ainsi défini dans le cadre de la création d'un pôle culturel et touristique, permettra au Musée Paysan d'Emile d'acquérir une nouvelle dimension et de toucher de nouveaux publics.



Denise OLLIVIER, maire-adjoint, conclut la présentation en indiquant que le RAPPORT FINAL de l'étude est en cours de finalisation et qu'il sera rendu fin février ou début mars.

Elle remercie encore l'association pour son implication dans ce travail d'étude assez pointu, particulièrement l'équipe opérationnelle qui a œuvré sur le montage des dossiers, mais aussi les administrateurs et M HUE qui ont participé aux Comités de Pilotage.

Le projet de modernisation du Musée Paysan d'Emile, dans le cadre de la création d'un pôle culturel et touristique à Simorre est une opération ambitieuse. Il permet au Musée Paysan d'Emile d'acquérir une nouvelle dimension que sa configuration actuelle rend impossible. C'est donc l'avenir du musée qui se joue.

Ce saut qualitatif s'accompagne de la création d'un « pôle culturel et touristique », véritable espace d'activités culturelles et touristiques qui s'appuie sur les dynamiques existantes, en cherchant à mutualiser les moyens et les énergies, dans l'intérêt de tous les acteurs :

- ☞ C'est un projet partenarial dans lequel interviendront les acteurs culturels, touristiques et économiques locaux.
- ☞ C'est un projet qui impactera fortement le village de Simorre et le territoire de la communauté de communes des Coteaux Arrats Gimone, à la fois sur le plan de l'économie induite par l'accroissement très sensible du nombre de visiteurs et par la dynamique, qu'il doit être capable d'entretenir, sur des thématiques d'actualité liées à la vie en milieu rural dans le Gers.
- ☞ C'est un projet de territoire et un projet partenarial qui fait intervenir, tous les échelons locaux :
 - La commune de Simorre
 - La communauté de communes des Coteaux Arrats Gimone
 - La Conservation Départementale des Musées et des Sites du Gers
 - Le PETR Pays des Portes de Gascogne
 - Le PNR Parc Naturel Régional de l'ASTARAC
- ☞ C'est enfin un projet de bourg, dans la mesure où il est appelé à valoriser au-delà de tout un territoire, toute une frange du village aujourd'hui marquée par la présence d'une friche industrielle, pour améliorer encore davantage la qualité de vie de SIMORRE et son patrimoine remarquable.

AU TOTAL, l'étude de faisabilité a permis d'y voir clair, de finaliser un projet crédible et de disposer d'une feuille de route décrivant les étapes suivantes à mener dans la continuité de la présente étude.

Pour se réaliser concrètement, les phases suivantes du projet vont devoir s'appuyer sur un solide partenariat et sur une mission de chef de projet pour conduire toutes les démarches visant à constituer les partenariats et piloter les phases d'études opérationnelles préalables à la réalisation.

C'est une autre page qui s'ouvre...

5. RAPPORT FINANCIER 2019

Rapporteurs : Marc GIANETTI et Michèle TAJAN

Les résultats comptables de l'année, sont présentés dans le RAPPORT FINANCIER annexé, voté par le Conseil d'Administration en janvier 2019.

5.1. LE COMPTE DE RESULTATS 2019

COMpte DE RESULTAT _ Exercice 2019			
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Gestion des collections	191,66	Cotisations	1 260,00
Adhésion autres organismes	240,00	dons	474,00
Achats de marchandises boutiques	718,41	Ventes en boutique	1 055,86
<i>dont ristournes livres : 522,40</i>		<i>dont Livres : 629,50</i>	
Frais d'organisation	3 329,28	Manifestations et Services	9 739,59
<i>dont Musée itinérant: 719,84</i>		<i>dont Musée itinérant: 2085,09</i>	
<i>Marché arts/tradit: 1760,55</i>		<i>Marché arts/tradit: 2471,00</i>	
<i>JPP,JPM, nuit des musée: 82,66</i>		<i>Entrées musée: 4356,50</i>	
<i>Contrat Pays VAE : 500,00</i>		<i>Locations VAE : 827,00</i>	
Charges de fonctionnement			
Frais postaux	257,82		
Communication (Pub, site internet, etc.)	910,60		
Electricité	449,19		
Fournitures diverses, équipements	675,20		
Téléphone, internet	712,00		
Entretien et réparations	381,53		
Location locaux	8 000,00	Subvention Mairie	8 000,00
Charges sociales			
Déplacements: missions, réunions	639,88		
Salaires et traitements	367,85	Subventions d'emplois	353,33
Assurances sociales	9,00		
Engagement du musée bénévoles	1 530,06	Participations des bénévoles	626,00
Charges financières		Produits financiers	
Services bancaires et assimilés	54,70	Produits financiers de participations	151,83
Impôts, taxes	182,00	Intérêts et produits assimilés	95,61
Assurances	562,18		
RESULTAT DES CHARGES	19 211,36	RESULTAT DES PRODUITS	21 756,22
Résultat 2019		2 544,86	

5.2. LE BILAN au 31/12/2019

Avoir patrimonial au 31/12/19	
Compte courant CA	1 425,44 €
Compte participatif	10 321,00 €
Compte épargne	20 344,12 €
Caisses	117,77 €
Total :	32 208,33 €

6. BUDGET et TARIFS 2020, COTISATIONS 2021

Rapporteurs : Marc GIANETTI et Michèle TAJAN

6.1. FIXATIONS DES TARIFS 2020

TARIFS ENTRÉE GÉNÉRALE : Adultes : 5,00 €. Réduction de 0,50 € sur présentation du Passeport Privilège, du guide du Routard Midi-Pyrénées, du guide du Routard Pays Portes de Gascogne, ou de la carte CEZAM.
 Enfants : tarifs inchangés : 6 à 12 ans : 2,5 €, moins de 6 ans : gratuit
 TARIFS RÉDUITS pour les groupes de 7 personnes et plus (4,00 €). Pour les groupes issus d'institutions (maisons de retraites, handicapés, associations) ou opérateurs du tourisme, une offre sera faite sur demande.

6.2. BUDGET PREVISIONNEL 2020

BUDGET PREVISIONNEL 2020					
6	Dépenses		7	Recettes	
Vie du musée					
6063	Fournitures d'entretien et matières	150,00	754	Collectes, dons manuels	500,00
6064	Fournitures administratives	300,00	756	Cotisations	1 300,00
606	Achats de marchandises	260,00	70611	Entrées musée particuliers	3 100,00
	Achats matériels techniques, logiciels	1 200,00	70612	Entrées musée groupes	2 000,00
60610	Contrat pays	500,00	70610	Locations VAE	900,00
607	Achats de marchandises boutiques	700,00	707	Ventes au musée	950,00
60620	Charges musée itinérant	800,00	70613	Musée Itinérant	2 000,00
60621	Achats et charges marché	1 500,00	70621	Marché arts et gastronomie	2 500,00
	Collections: Maintenance, présentation	400,00			
Charges de fonctionnement					
6132	Locations immobilières	8 000,00	7481	Subvention mairie Simorre	8 000,00
6155	Entretien sur biens mobiliers	300,00	7815	Reprise sur fond de réserve	2 200,00
6152	Entretien sur biens immobiliers	100,00			
616	Primes d'assurances	570,00	7095	Reversement mairie sur étude	10300
6170	Etudes de faisabilité	2 900,00			
	<i>Avance mairie: 10300</i>				
63513	Taxes TEOM	232,00			
60612	Electricité	500,00			
Communication					
6231	Annonces et insertions	750,00			
6232	Receptions (AG, CA, etc.)	780,00			
6235	Site internet	100,00			
6236	Catalogues et imprimés	750,00			
6238	Adhésions autres organismes	540,00			
6263	Affranchissements, frais postaux	260,00			
6265	Téléphone, internet	720,00			
Personnels et bénévolat					
6251	Journées bénévolat	1 600,00	7570	Participations des bénévoles	600,00
6256	Frais de missions	700,00			
6333	Formation professionnelle continue	100,00			
6411	Rémunérations du personnel	250,00	7411	Subventions pour le personnel	700,00
645	Assurances sociales	10,00			
Banque					
6272	Services bancaires	28,00	76	Produits financiers, intérêts	250,00
TOTAUX		25 000,00			25 000,00

6.3. FIXATION DE LA COTISATION 2021

La cotisation pour les adhérents est fixée à 12 €.

Les membres de l'assemblée générale approuvent par 89 voix (1 voix contre et 2 abstentions) le RAPPORT FINANCIER 2019 et le BUDGET 2020, ainsi que les TARIFS proposés pour 2020 et la COTISATION fixée pour les adhésions en 2021.



7. RENOUELEMENT DES ADMINISTRATEURS SORTANTS

Nicole CASTEX rappelle que sont actuellement membres du Conseil d'administration :

AMBLARD Jocelyne, BALON Bernard, BERNARD Pierre, BEYRIA Pascal, BEYRIA Yves, BOURDONCLE Thérèse, BOUSMAÏ Jamila, BROUSSET Jeannette, CASTEX Nicole, CAUHOPÉ Christian, CAVASIN Charles, CHABROL Francis, CORRAZE Roland, FAGEDET Jacques, FREMION Martine, GIANETTI Marc, MAURIEGE Jean, MERCEZ Yvon, OLLIVIER Denise, SAINT JEAN Eliane, SOUQUEDAUCH Daniel, TAILLEFER Guillaume, TAJAN Michèle, TOURNEMIRE Brigitte.

La présidente rappelle que conformément à « l'article 8 – conseil d'administration et bureau » des statuts de l'association, 8 administrateurs seront renouvelables en 2020 :

P BERNARD, T BOURDONCLE, J BROUSSET, J MAURIEGE, Y MERCEZ, D OLLIVIER, E SAINT-JEAN

Elle précise que ne se représentent pas au CA : BOURDONCLE Thérèse, BROUSSET Jeannette, CHABROL Francis, MAURIEGE Jean et MERCEZ Yvon, et qu'un administrateur est démissionnaire : CAUHOPE Christian.

Les candidats déclarés sont les suivants : BERNARD Pierre (sortant), OLLIVIER Denise (sortant), SAINT JEAN Eliane (sortant), DESPLAS Alain (nouveau), COURBON Gérard (nouveau).

Le vote s'est déroulé sous la supervision des scrutateurs, V. FAGEDET et M PERES. Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre d'inscrits : 126
- Votants : 91
- Votes exprimés : 89 dont 46 pouvoirs
- Abstentions : 2
- Votes nuls : 0
- Décompte des voix : tous les candidats ont obtenu 89 voix

La présidente félicite les administrateurs élus à l'unanimité et remercie tous les participants à cette assemblée générale, avant de leur donner la parole au titre des « questions diverses ».

8. QUESTIONS DIVERSES

Nicole CASTEX donne la parole à Mme CAFFIN, adhérente de l'association et à M LAFFONT, Maire de SIMORRE.

Madame CAFFIN demande la parole pour savoir si tous les objets seront exposés dans le prochain musée ou si certains seront stockés et si des réserves sont prévues.

Il lui est répondu que des objets seront choisis pour être exposés ou bâtir des zones de reconstitution (ex : la cuisine) et que les autres seront effectivement stockés, pour servir notamment à faire des expositions temporaires, ou servir à des animations, par exemple des ateliers ou en musée itinérant.

M HUE précise que c'est un sujet important et que dans tous les musées du monde, on constate qu'en moyenne seulement 5 % environ des objets sont exposés.... Il ajoute qu'il faut dès maintenant être vigilant sur les dons et les évaluer avant de les accepter afin de ne pas gonfler inutilement les réserves, mais de trouver des objets rares qui pourraient intéresser le musée.



M LAFFONT, maire de SIMORRE intervient pour dire que l'AG a été très riche en activités et événements et félicite l'association pour son action, soulignant qu'il est exceptionnel d'avoir une activité aussi intense sur quasiment toute l'année.

Il affirme que l'association fait vivre et représente SIMORRE. Les projets menés par l'association ces dernières années, pour intégrer le réseau des musées du Gers, puis pour faire un diagnostic et définir son projet muséal ont été précieux pour l'étude de faisabilité qui vous a été présentée.

Le diagnostic et les scénarios que nous avons étudiés ces derniers mois avec le cabinet Espitalié, dans le cadre de cette étude de faisabilité ont été sérieux et très clairs. Nous avons abouti à un projet de qualité, bien calibré et ambitieux.

La question aujourd'hui est de savoir comment on peut mettre en place un tel projet. Si on sait comment on pourra faire vivre l'ensemble, l'investissement se fera.

La vérité, c'est que ce projet, intéressant pour SIMORRE et le territoire, ne pourra pas être porté par la seule Commune qui compte 700 habitants. Il apparaît clairement qu'il s'agit bien d'un projet d'intérêt communautaire et qu'il y a une synergie à trouver entre le musée, les autres acteurs envisagés et l'office de tourisme qui relève de la compétence communautaire. Son statut lui donne a priori la possibilité de vendre le territoire...

La question du financement des investissements pourra se régler en faisant une recherche de financements croisés. C'est le fonctionnement qui reste le sujet le plus sensible et une fréquentation sur le village de 5000 visiteurs par an constitue déjà un bon objectif.

Il insiste pour terminer sur l'importance de recruter un chef de projet pour conduire les dossiers suivants et travailler avec tous les acteurs, et sur le nécessaire positionnement que la future communauté de communes, issue des prochaines élections devra avoir sur ce projet tout à fait extraordinaire pour le territoire.

Nicole CASTEX remercie tous les participants et les invite à poursuivre par un goûter préparé par les bénévoles.

La séance est levée à 16 h 45.